



# JOURNAL FOOT

FOOT N°663 DU 10 JUILLET 2025

## RAPPEL

Réunion générale de la rentrée des clubs le 30/08 à l'auditorium du Collège à St Pierre

Réunions des responsables du foot des enfants des clubs :

- 29/08 au Villatorium à Ville la Grand

- 05/09 au siège du CA (Glaisins) à Annecy le Vieux

AG du District le 26/09 à Villatorium à Ville la Grand

## SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P.02

REGLEMENTS P.05

COMPETITIONS P.06

TERRAINS P.08

FEMININES P.11

TECHNIQUE P.13

**pass Sport**

**LE PASS SPORT  
RECONDUIT POUR  
LA SAISON 2025-2026\***

**Profite de 70 €  
de réduction immédiate  
sur ton inscription  
sportive**

+ Plus d'infos sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr)

## COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 23 JUIN 2025

**Présents :** L Adjiman - Allard D - B Bard - JM Baulmont - P Bernard - I Blanchet-Voyet - P Boisson M Caruso - B Che-neval - P Chevrier - E Dupré - P Gallay - J Gardet - M Lesueur - L Lutz - A Marcotullio - G Moscato - D Mouchet - A Parent - C Perrissin - M Poirrier - A Rosset- JD Roux - A Sekulich-Garcia - F Sussey

**Excusés :** D Marel - Dr C Mercier-Guyon

Le Président présente ses remerciements et félicitations :

- A la commission des coupes, au club de FC Semine et à tous ceux qui ont contribué à l'organisation, au déroulement sans incident et au succès des deux journées de Finales de Coupes du District
- A Alain Rosset pour sa nomination à la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives
- Au club de Douvaine Loisin ES pour avoir été retenu pour le Conseil consultatif du Foot amateur à la FFF.

### INVITATIONS A L'AG DES CLUBS

- Anthy Margencel 27/06 à 19h
- Léman Presqu'île 27/06 à 19h
- Lac bleu 28/06 à 10h
- Ballaison 28/06 à 18h30
- ESCO 25/06/2025

### INFORMATIONS

Pour la saison 25/26, il y aura 12 délégués aux AG de Ligue pour notre District du fait de l'augmentation du nombre de licenciés.

Direction des Services Informatiques – DSI – organise des réunions d'information :

Pour les compétitions, à Lyon → F Pirat/ JM Baulmont

Pour les arbitres, observateurs, délégués, en visio → j Menant et un designateur

### AG FFF du 16/06/25 : les principales informations ou modifications validées :

- U20 - ils ne seront plus considérés comme équipiers supérieurs quand ils reviennent en catégorie inférieure seniors
- La saisine suspensive directe du CNOSF avant examen du dossier par les commissions d'appel disciplinaire ne sera pas retenue par l'organe de médiation.
- Pause apaisement
- Autorisation du port d'une caméra mobile par l'arbitre sous conditions.
- Autorisation de filmer sous conditions les matchs sensibles par une instance
- Limitation à l'accès des enceintes sportives à certains publics dont les parents lorsque les conditions de sécurité le justifie.
- Budget : 300M€ dont presque la moitié pour le foot amateur
  - Cotisations des clubs et licences représentent = 5% du budget
  - Partenariat et billetterie = 75% du budget
  - Dotation FFA en hausse pour le foot amateur
- Reprise d'activité après une année d'inactivité
  - Inactivité du Club : repart au dernier niveau de compétition
  - Inactivité d'une équipe : repart au niveau inférieure d'avant arrêt
- Jeunes – pas de cachet mutation pour retour du jeune joueur dans son club quitté lors de la saison n ou n-1
- Droit au silence en audition, sauf pour les arbitres et les délégués
- Possibilité de sanction collective en cas d'agression d'arbitres

- Modification de la composition des membres non élus des commissions pour la prochaine saison :
  - Discipline
    - Démission : Gugliotta Riso C, et Vallier E
    - Entrants : Berguerand D, et Enée L
  - Arbitrage : Peyrat T entrant
  - Coupes : D Costa entrant

Ces modifications et candidatures sont validées à l'unanimité par le Comité

- Règlements : ces modifications feront également l'objet d'une communication lors de la réunion de rentrée des clubs,
  - Les règlements du district, ainsi que le barème disciplinaire aggravé seront incorporés à titre d'information dans le prochain mémo du district

Seuls les documents mis en ligne sur le site du district ont un caractère officiel

- Coupes : retour sur l'organisation des coupes au FC Semine, et information sur les clubs candidats pour la prochaine saison
- Arbitrage
  - Tableau de l'affectation des arbitres seniors validé à l'unanimité par le CD : le tableau sera publié dès demain sur le site du district
- Appel : 1 dossier en cours
- FUTSAL : recherche de gymnase
  - Le CD approuve la recherche directe auprès des clubs → L Adjiman/M Lesueur
  - Un courrier de remerciements pour le prêt des installations et leur support au déroulement des compétitions va être adressé aux agglomérations, mairies et clubs → L Adjiman/M Lesueur
  - Possibilité d'utiliser les gymnases des pompiers ? Un courrier de demande d'utilisation va être adressé à quelques centres → L Adjiman/M Lesueur
- **Féminines : La journée du foot féminin et la journée du Conseil du Lemman se sont bien déroulées. Contact intéressant avec nos collègues de l'Ain et Suisses lors de la journée U13/U15 à Gland.**
- FAFA
  - 3 dossiers FAFA- emploi validés pour Allinges/Fillinges/Foron
  - Installations : 4 demandes de subvention en cours d'instruction pour la prochaine saison.
  - Un reliquat de subvention a été attribué aux 3 clubs de la LAURA sinistrés par les inondations,
- Compétitions
  - Le comité valide le tableau des montées et descentes de fin de saison 2024-2025
  - Il valide la proposition de composition des poules pour la saison prochaine 2025-2026, et délègue au bureau les décisions à prendre concernant d'éventuelles modifications d'ici le 17 juillet, suivant les conséquences des procédures en cours ou à venir.
  - Le tableau général des montées-descentes et compositions des différentes poules sera mis en ligne dès demain sur le site du district.
- Handicap/Amicale des éducateurs
  - Une conférence en visio a été organisée par la Ligue pour faire le point sur l'évolution de la pratique : A noter que le foot en fauteuil est le premier représentant
  - Une conférence en visio a eu lieu avec le Bénin dans le cadre de notre partenariat : Similitude des problèmes, des premiers échanges très enrichissants. Une visio par trimestre est prévue dans le futur
  - AG de l'amicale nationale des éducateurs : à noter un nombre de membres très variable par District



- Statut arbitrage : Les décisions de la commission du Statut de l'arbitrage des clubs seront publiées au PV du 26/06/2025
- Formation des Dirigeants
  - Délégué de clubs : cette formation deviendra obligatoire lors de la saison 27/28. La validité de la formation par club est de 3 saisons
  - Les clubs qui ne seront pas en conformité seront amendables
- FAIR PLAY
  - Le calcul des retraits de points a été fait et est sans incidence sur les montées ou descentes
  - Observatoire sur les comportements. L'indice est en baisse de 2,45 à 1.8
  -
- PREVENTION : la présentation du bilan des visites aux clubs est reportée à la prochaine réunion du CD

### **AG LIGUE 28/06/25 à AIX**

Informations générales et organisation du déplacement des délégués.

### **SOIREE DES RECOMPENSES 04/07/25 - ANNECY LE VIEUX – 19h**

Préparation de l'organisation et animation de la soirée

### **VALIDATION DE LA DERNIERE VERSION DU CALENDRIER SPORTIF 2025-2026**

**CREATION D'UN CHALLENGE FEMININ A 8** destiné aux clubs créant une section féminine, mais disposant d'un effectif réduit ou ayant un effectif pluri générationnel, sans esprit de compétition.

Il sera également ouvert aux clubs en sureffectif mais insuffisant pour permettre la création d'une seconde équipe à 11. Les commissions sportive et féminine sont à l'écoute des clubs pour les accompagner dans leur démarche de féminisation et trouver la meilleure solution.

**VALIDATION des modifications des tarifs** pour la saison prochaine.

### **DIVERS**

Réunions de rentrée du foot des enfants : Ville La Grand le 29/08 et Glaisins le 05/09

Demande de l'hôpital de la Tour pour une animation Foot en marchant et Golf Foot dossier suivi par Grégoire Moscato

Réunion de rentrée le 30/08 à Saint Pierre en Faucigny. Remerciements à P Gallay et C Perrissin pour l'organisation

*Remerciements du Président D ALLARD qui clôture la séance.*

Le secrétaire général

Jean Denis ROUX

# COMMISSION DES RÈGLEMENTS



Président : Philippe CHEVRIER.

Secrétaire : Emmanuel DUPRE

Réunion du 07/07/2025

Publiée le 10/07/2025

## DECISIONS

---

### **DOSSIER N°663/66 : PORTUGAIS FAVERGES AS**

Considérant que l'équipe 1 du club de PORTUGAIS FAVERGES a évolué la saison 2024/2025 en D2.

Considérant qu'au visa de l'article 2.2.3 des RG District, « une équipe engagée en D1 ou D2 doit OBLIGATOIREMENT et EFFECTIVEMENT engager 2 équipes de jeunes dans deux catégories différentes dans les catégories U13 à U20 dans les compétitions officielles dont au moins une équipe de foot à 11 ».

Considérant qu'au visa du même article « ces équipes devront terminer régulièrement leur championnat ou leur compétition chaque saison (sans forfait général ni mise hors compétition) »

Considérant que « concernant les équipes évoluant en D1 ou D2, en cas d'infraction à l'issue de la saison, l'équipe concernée sera amendée financièrement de 1000 euros. Si l'équipe en infraction est au niveau D2, elle ne pourra pas accéder au niveau D1 ».

Attendu que le club de FAVERGES PORTUGAIS a bien engagée en début de saison 2024/2025 une équipe U18F et une équipe U20.

Attendu que cela est conforme aux dispositions de l'alinéa 4 de l'article 2.2.3 des RG du District.

Mais attendu que ces équipes n'ont pas terminé régulièrement leur championnat ou leur compétition chaque saison (sans forfait général ni mise hors compétition), violant ainsi l'alinéa 6 de l'article 2.2.3 des RG District.

Considérant que ces deux équipes n'ont disputé aucun match de championnat.

#### **U18F :**

14/9 FAVERGES PORTUGAIS / US AAG FC 1 : FORFAIT

21/9 SEMINE FC / FAVERGES PORTUGAIS : FORFAIT

28/9 GFA RV 1 / FAVERGES PORTUGAIS : FORFAIT

05/10 FAVERGES PORTUGAIS / SEMINE FC1 : FORFAIT

12/10 FAVERGES PORTUGAIS / GFA RV 1 : FORFAIT

19/10 US AAG FC 1 / FAVERGES PORTUGAIS : FORFAIT

#### **U20 :**

14/9 LANFONNET ES 22 / FAVERGES PORTUGAIS 21 : FORFAIT

25/9 ARAVIS ES 22 / FAVERGES PORTUGAIS 21 : FORFAIT

28/9 FAVERGES PORTUGAIS ES 21 / CHERAN FC 21 : FORFAIT

5/10 ARAVIS ES 22/ FAVERGES PORTUGAIS 21 : FORFAIT

12/10 CHERAN FC 21 / FAVERGES PORTUGAIS 21 : FORFAIT

19/10 LANFONNAT ES 22 / FAVERGES PORTUGAIS 21 : FORFAIT

Considérant que l'article 2.16.8 des RG District dispose que le forfait général est prononcé après le 3<sup>ème</sup> forfait d'une équipe et ce pour toutes les catégories sauf pour la D5

Considérant que de ce fait les équipes U18F et U20 du club de FAVERGES PORTUGAIS étaient forfait général à compter du 29/09/2025.

Considérant que de ce fait elles n'ont pas terminé régulièrement leur championnat ou compétition.

Considérant que de ce fait le club de PORTUGAIS FAVERGES est en infraction à l'article 2.2.3 des RG District.

**Décisions :**

Le club de FAVERGES PORTUGAIS est amendé de la somme de 1000 euros au visa de l'article 2.2.3 des RG District.

*Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)*



# COMMISSION COMPÉTITIONS

## MONTEES / DESCENTES SAISON 24/25

SENIORS MASCULINS	
<p><b><u>Clubs relégués en D1 :</u></b></p> <p>US Semnoz Vieugy 1 US Annecy le Vieux 2 AS Sillingy 1</p>	<p><b><u>Clubs accédants en D1 :</u></b></p> <p>CSA Poisy 1 SC Morzine 1 Marignier SP 1</p>
<p><b><u>Clubs relégués en D2 :</u></b></p> <p>ES Cernex 1 CO Chavanod 1 Cluses Scionzier FC 2 CS Amphion 1 CS Ayze 1</p>	<p><b><u>Clubs accédants en D2 :</u></b></p> <p>US Semnoz Vieugy 2 FRS Champanges 1 Haut Giffre FC 1 ES Lanfonnet 1 AS Prevessins 1</p>
<p><b><u>Clubs relégués en D3 :</u></b></p> <p>ES Chilly 2 FC Filière 1 JS Reignier 1 ES Thyez 1 AS Lyaud Armoy 1 FC Ballaison 2 US Vétraz 1</p>	<p><b><u>Clubs accédants en D3 :</u></b></p> <p>Epagny mt 1 Marigny FC 1 Cran Olympique 1 Villy le Pelloux FC 1 ES St Jeoire la Tour 2 Marignier SP 2 FC Vuache 1 US Challex 1 AS Marin 1</p>



<p><b><u>Clubs relégués en D4 :</u></b></p> <p>Foot Sud Gessien 1 ES Cernex 2 Union Saleve Foot 1 AS Genevois 2 FC Semine 1 AS Sillingy AS 2 CS Amphion 2 AS Evires 1 CS La Balme 2 FC Cruseilles 2 ES Thyez 2</p>	<p><b><u>Clubs accédants en D4 :</u></b></p> <p>Salève FC Marnaz FC Reignier JS 2 Marigny FC 2 Cheran FC 2 Frangy FC 2 Veigy CS 2 Magland US 1 ES Meythet 2 AS Viuz 1 FC Carroz Arraches</p>
<p><b>SENIORS FEMININES</b></p>	
<p><b><u>Clubs relégués en D2 :</u></b></p> <p>Epagny MT</p>	<p><b><u>Clubs accédants en D1 :</u></b></p> <p>Foot Sud 74 ES Chilly</p>
<p><b>JEUNES</b></p>	
<p><b><u>Clubs accédants en R2 :</u></b></p> <p>ES Seynod (U20) GFA RV 2 (U17) FC Cranves Sales (U16) Pays de Gex FC (U15) US Annecy le Vieux (U18F)</p>	
<p><b><u>Clubs accédants en U20 D1 :</u></b></p> <p>Epagny MT 1 GO Bas Chablais 1 ES St Jeoire la Tour 1 Marignier SP 1 CA Bonneville 1</p>	
<p><b><u>Clubs accédants en U17 D1 :</u></b></p> <p>GFA RV 3 TEGG Cluses FC ES Thyez AS Lac Bleu ES Seynod US Semnoz Vieugy AG Bons</p>	

**Clubs accédants en U15 D1 :**

Pays de Gex FC 3  
Cluses FC 1  
US Semnoz Vieugy 1  
GFA RV 2  
ESCO 1  
Evian FC 1  
AG Bons 1  
CO Chavanod 1  
GJ AALP 1  
Union Saleve Foot 1  
Cranves sales 2

# COMMISSION DES TERRAINS ET INS. SPORTIVES

## COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 10 JUIN 2025

### Eclairages saison 2024-2025.

Les clubs qui désireraient programmer des rencontres en nocturne pour la saison 2025-2026, doivent vérifier l'homologation de leur éclairage et son niveau de classement.

En cas de doute, prendre contact avec la CDTIS ( mail :terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr )

**Zone de sécurité : La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage), pour une distance minimum de 2.5m (article 3.3 règlement T&IS juillet 2021).**

### Glossaire :

C.F.T.I.S. = Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. = Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. = Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

### Contrôles :

Mairie de Veigy-Foncenex Stade Municipal 1 NNI 742930101 : Contre visite Renouvellement Classement Installation le 05/06/2025

Mairie de Thonon Les Bains Stade J. Moynat NNI 742810101 : Visite Renouvellement Classement Eclairage

### Classements

#### PV CFTIS N°11 du 19/06/2025

La C.F.T.I.S. confirme les propositions de classement transmises par la C.R.T.I.S de la Ligue au procès-verbal n° 10 du 12 juin 2025.

#### PV CRTIS N°10 du 12/06/2025

##### 1. Classement des installations

##### 1.1 Classement initial

##### 1.2 Confirmation de classement

#### VEIGY FONCENEX - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 742930101

Cette installation, non clôturée, était classée au niveau T6 PN, à l'échéance du 19/01/2025.

La C.R.T.I.S de LAuRAFoot prend connaissance :

de la demande de confirmation de classement de la mairie, le 05/06/2025, du rapport de visite de M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex, le 05/06/2025, de l'AOP, et du plan des vestiaires.

La commission acte une non-confirmité mineure sur la hauteur des buts à 11 (Règlement FFF Edition 2021, 2.44 m).

La commission acte une non-conformité mineure et recommande une protection des acteurs de jeu, au droit des abris, par des barrières VAUBAN.

La commission rappelle que la zone technique doit être tracée selon la réglementation FFF.

Au regard des documents transmis, sous réserve de lever les non-conformités mineures pour la reprise du championnat et d'appliquer la recommandation sur la protection des abris, la commission classe l'installation au **niveau T6 PN, à l'échéance du 12/06/2035.**

### 1.3 Changement de niveau de classement

#### **BONNEVILLE - STADE DE L'U.I.F.M. - NNI 740420301**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission retire l'installation du classement.

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **POUGNY - STADE DE LA FIN - NNI 13080101**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, **la commission retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du district Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **SCIONZIER - STADE MUNICIPAL - NNI 742641101**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **BEAUMONT - STADE FRÉDÉRIC MEYER 2 - NNI 740310102**

Cette installation, clôturée, a été retirée du classement, à l'échéance du 07/12/2033, dans l'attente de levées de non conformités majeures sur les zones de sécurité.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance du rapport de visite de M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District de Haute Savoie Pays de Gex, le 28/05/2025.

La commission acte que les zones de sécurité sont conformes. La commission acte qu'il n'y a pas d'abris pour les joueurs au niveau de l'aire de jeu. Les abris joueurs sont obligatoires à partir du niveau T5.

Au regard des informations transmises, la commission classe l'installation au **niveau T6 PN, à l'échéance du 12/06/2035.**

#### **VINZIER - STADE MUNICIPAL - NNI 743080101**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex.

Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du district Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **CRAN GEVRIER - STADE DES GRÈVES 3 - NNI 740930103**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la

C.D.T.I.S du District Haute Savoie de Pays de Gex.

Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement**.

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **CRAN GEVRIER - STADE DES GRÈVES 2 - NNI 740930102**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement**.

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **CLUSES - STADE INTERCOMMUNAL 3 - NNI 740810103**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, à l'échéance du 13/05/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement**.

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du district Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **DUINGT - STADE MUNICIPAL - NNI 741080101**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement**.

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **MARNAZ - STADE ANGEL BOISIER 3 - NNI 741690103**

Cette installation est classée au niveau T7 PN, à l'échéance du 07/12/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement**.

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **Demandes Préalables Transmises**

Mairie de Vougy Stade Les Vernais 2 NNI 743120102 : DPI T6 le 03/06/2025

Mairie de St Félix Stade Municipal NNI 742330101 : DPE E6 LEDS le 20/06/2025

#### **Réunions Mairies /Clubs**

Mairie de Thoiry : Projet T3 SYN Stade J.Corcelle 2 NNI 14190102 le 03/06/2025

Mairie de Rumilly : Visite préparatoire classement terrains FootA8 et terrain T6

# COMMISSION FÉMININE

Présidente : Alexandra GARCIA

## PRATIQUE

### PLATEAU FEMININ FOOT à 4 & FOOT à 5



Dans le cadre de l'amélioration continue du football féminin, nous avons le plaisir de proposer pour la 10<sup>ème</sup> saison, les Plateaux Féminins à 4 et à 5, ouverts à toutes les équipes féminines, y compris celles créées spécialement pour l'occasion.

#### Qui peut participer ?

- Toutes les équipes féminines, déjà constituées ou créées spécialement pour ces plateaux.
- Ouvert aux débutantes comme aux joueuses confirmées.
- Format souple et convivial, favorisant la découverte et le plaisir du jeu.

#### Déroulement

- **12 dates prévues** tout au long de la saison 2025/2026.
- Chaque plateau proposera des matchs courts, dans un esprit festif et formateur.
- Les équipes peuvent participer à une ou plusieurs dates, en fonction de leurs disponibilités.

#### Journée de clôture

Pour terminer la saison en beauté, une journée festive de clôture sera organisée le samedi 30 mai 2026.

Au programme : matchs, animations, ateliers ludiques et remise de récompenses.

#### Pourquoi participer ?

- Découvrir ou renforcer la pratique du football dans un cadre bienveillant
- Favoriser l'accessibilité du football à toutes les filles
- Encourager la création d'équipes
- Vivre des moments conviviaux et créer des souvenirs inoubliables.

### TROPHEE U15F & U18F à 8



La commission féminine a le plaisir de lancer les Trophées U15F et U18F à 8, compétition 100 % féminine, dédiée aux équipes engagées dans la pratique U15F et U18F à 8 pour la saison 2025/2026.



Cette compétition a pour objectif de dynamiser et promouvoir le football féminin, tout en offrant aux jeunes joueuses l'occasion de vivre une expérience collective unique et stimulante.



### ☑ **Qui peut participer ?**

Toutes les équipes inscrites en U15F et U18F à 8 pour la saison 2025/2026.

### 📅 **Calendrier**

Tout au long de la saison 2025/2026, les équipes s'affronteront à travers différentes phases de poules.

- Tour 1 : Samedi 18 octobre 2025
- Tour 2 : Samedi 28 février 2026
- Tour 3 : Samedi 28 mars 2026
- Finale : Samedi 30 mai 2026

### 🎯 **Pourquoi participer ?**

- Favoriser la progression et l'épanouissement des jeunes joueuses.
- Développer l'esprit d'équipe et la compétition dans un cadre convivial.
- Créer des moments inoubliables pour les joueuses, les éducateurs et les supporters.

### 🏆 **Finale**

La finale du Trophée se tiendra le samedi 30 mai 2026, et réunira les meilleures équipes de la saison pour un moment de fête et de sport, avec animations et remise des récompenses.

### 📞 **Inscriptions & renseignements**

Pour toute inscription ou information complémentaire, merci contacter :

- ✉ [dlopez@hautsavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:dlopez@hautsavoie-paysdegex.fff.fr)
- ☎ 06 68 92 03 99
- 📅 **Inscription à partir du 15 septembre 2025**

## CHALLENGE FOOTBALL à 8 SENIORS FEMININE



Le développement du football féminin passe aussi par des formats accessibles, dynamiques et conviviaux.

C'est dans cette optique que nous lançons un challenge en foot à 8 - catégorie Seniors Féminine pour la saison à venir !

### 🎯 **Objectifs du projet :**

- Offrir une pratique adaptée aux attentes des joueuses (mix entre compétition & plaisir)
- Favoriser la relance ou la création de sections féminines Seniors dans les clubs
- Créer une dynamique territoriale autour du foot féminin
- Permettre l'inclusion de toutes : débutantes, anciennes joueuses, etc.

### 🏠 **Format du challenge :**

- Équipes nouvelles ou à des équipes réserves d'une équipe à 11
- Pas ouvert aux équipes à 11 existantes
- Équipes à 8 joueuses + 4 remplaçantes max
- Rencontres par intervalles de 2/3 semaines
- Accessibilité géographique privilégiée
- Ambiance conviviale et esprit fair-play au cœur du projet

### 👉 **Appel à tous les clubs !**

- Vous avez une équipe féminine ou des joueuses intéressées ?
- Vous souhaitez lancer ou relancer une dynamique féminine dans votre club ?
- Ce challenge est fait pour vous !

Engagez dès maintenant votre équipe !  
Cliquer sur le lien ci-contre : <https://forms.gle/wbkCdsUxHkFHLUiA9>

Inscriptions & renseignements  
Pour toute inscription ou information complémentaire, merci contacter :

- [dlopez@haut Savoie-paysdegex.fff.fr](mailto:dlopez@haut Savoie-paysdegex.fff.fr)
- 06 68 92 03 99

**Equipes inscrites :** AYZE – COMBLOUX/MEGEVE – CRAN – CRUSEILLES – VALLEIRY

---

## TECHNIQUE

---

### Ouverture des premiers rassemblements du Parcours de Performance Fédéral (PPF)

Les premiers rassemblements du PPF sont ouverts à **toutes les joueuses licenciées FFF** des catégories :

- U12 Féminine
- U13 Féminine
- U14 Féminine
- U15 Féminine

Nous invitons l'ensemble des joueuses intéressées à y participer pour vivre une expérience enrichissante et se préparer aux prochaines étapes du parcours de détection.

- PPF U12F/U13F : mercredi 1 et 8 octobre (**inscription à partir du 10 septembre**)
- PPF U14F : samedi 30 août (**inscription à partir du 10 août**)
- PPF U15F : samedi 6 septembre (**inscription à partir du 15 août**)

## DOCUMENTS UTILES

---

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « **Documents** » rubrique « **Fiche et Formulaire** » sous rubrique « **Docs Féminine** ».

# COMMISSION TECHNIQUE

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

### FOOTBALL DES ENFANTS

Le calendrier du **Foot des Enfants** est disponible sur le site du District (*calendrier sportif 2025/2026*)

#### Quelques dates clés

- Reprise : u9 et u11 le **13 septembre** / u7 le **20 septembre**
- Futsal : u7 le 13 décembre (*Noël du Futsal*)  
u9 les 18 octobre / 13 décembre / 10 janvier  
u11 les 17, 24, 31 janvier / 7 février
- JN u7 : 30 mai
- Réunion de rentrée des **responsables des Ecole de Foot**(obligatoire) :



**vendredi 29 août** à Ville la Grand (*Collège Paul Langevin*)

**ou**

**vendredi 5 septembre** au Crédit Agricole (*Glaisins, Annecy le Vieux*)

Emargement à **18h**

Début de réunion à **18h30**

Fin de réunion à **20h30**

Inscription : <https://forms.cloud.microsoft/e/PCbM39ZxUK> (*ouvert jusqu'au 25 août*)

Vendredi 29 août (*Ville la Grand*) : Annecy - Bons – Cluses - Douvaine-Loisin – Fillinges – Genevois –  
Leman – Magland - Marnaz - Odyssée – Pers Jussy – Reignier - St Pierre - Thyez

Vendredi 5 septembre (*Crédit Agricole*) : Cran – Futsal Rumilly - Marcellaz – Pringy – Sillingy -Thônes